

édito

C'est à Blois que j'ai eu le plaisir de présider ma première Assemblée Régionale et d'y accueillir Francis DEGUILLY, Secrétaire Général de la DRAC, accompagné de Frédéric AUBANTON, notre nouveau représentant du Commissaire du Gouvernement.

Était également parmi nous, Cloud de GRANPRE, conseiller national et Président du Réseau des Maisons de l'Architecture qui a rendu compte de la politique du Conseil National, conduite par le Président Lionel CARLI ainsi que des relations que la Maison de l'Architecture du Centre doit entretenir avec le Réseau. Pour ma part, j'ai évoqué l'état de la profession en Région Centre, la mutation du CROA dans ses nouveaux locaux, initiés par Patrick PICHON à la fête de l'équipe précédente, ainsi que le nouveau pôle juridique dont nous disposons.

L'état de la profession en Région Centre :

La profession continue de se dégrader par manque de commande, opérations retardées ou abandonnées, ce qui conduit certains confrères à pratiquer un dumping des honoraires, véritablement suicidaire pour eux-mêmes et le reste de la profession, d'autant plus que les missions demandées sont de plus en plus complexes.

À ajouté à ce constat, le CROA a fréquemment en charge le traitement :

- des avis à candidatures illégaux des maîtres d'ouvrages,
- des tentatives de conciliations entre architectes et entre architectes et maîtres d'ouvrage, sachant que souvent des confrères sont mis en cause par manque de formations qui leur permettraient alors de faire face à l'évolution des techniques, des réglementations, ainsi que des nouveaux enjeux du développement durable,
- du défaut d'assurance qui n'a jamais été aussi important que cette année,
- des liquidations d'agences qui augmentent régulièrement.

Ceci pour dire que c'est par la formation permanente obligatoire depuis 2007 (notamment celles organisées par le CROA et la Maison de l'Architecture), que tous les architectes se maintiendront à niveau et resteront les leaders devant des maîtres d'ouvrage toujours plus exigeants.

Les nouveaux locaux

C'est un outil de représentation et de communication devenu indispensable de nos jours, partagé avec la Maison de l'Architecture qui organise des manifestations culturelles (conférences, expositions, ...) ; d'ailleurs d'autres CROA ont suivi ou suivent notre exemple.

Enfin, ces locaux sont mis gracieusement à la disposition des syndicats d'architectes de notre région désirant se réunir à ORLEANS.

Le pôle juridique :

À l'initiative du Conseil National, le pôle juridique « Centre Ouest » est né, regroupant la Région Centre avec celles du Poitou Charentes et des Pays de la Loire. Opérationnel depuis le 1^{er} février dernier, ce pôle est accessible à toutes et à tous pour toutes questions écrites d'ordre professionnel. Les réponses vous sont apportées par une juriste sous 8 jours maximum. Depuis son ouverture, nous nous rendons compte de l'efficacité de ce pôle de proximité par le volume de questions déjà posées et la satisfaction des réponses apportées.

On ne dira jamais assez que c'est par la compétence que l'architecte sera l'interlocuteur privilégié pour construire le cadre de vie de demain.

Enfin, n'oublions pas que le péril de la profession vient aussi de l'ignorance et de l'isolement dans nos agences.

Frédéric SKARBEK,
Président du CROA Centre

SOMMAIRE

P2

Tribune libre
Agenda de l'Ordre
Infos
Formation

P3

Actualités
départementales
Actualités
juridiques

P4

Jurys de concours
Tableau de l'Ordre
Blog & Blagues

Encart

Archilecture,
Bibliothèque de
Blois
Maison de
l'architecture

ACTUALITÉS NATIONALES

Chers Confrères, cette tribune, je le rappelle, vous est réservée et ouverte pour exprimer vos témoignages et vos « émotions architecturales ». Alors merci pour vos contributions.

Mort à l'article 11...

et autres « cahiers de recommandations »

Très récemment j'ai été confronté à un véritable sketch à la Coluche. Certains se souviendront, je pense du « Nouvel Omuille, qui lave plus blanc ».

La lecture du cahier de recommandations d'un POS d'une commune des Yvelines auquel renvoie le trop fameux article 11, m'a laissé pantalois et je vous le livre pour confirmer s'il en est besoin toute l'absurdité de ces textes qui disent tout et son contraire, mais qui permettent à certains instructeurs de PC de nous donner des leçons d'architecture :

« Les enduits clairs sont à proscrire... » à priori je comprends qu'il faut donc des enduits sombres. Chic ! pour une fois que le ton pierre n'est pas obligatoire... «...en particulier le blanc ou le blanc cassé... » Qui, oui j'ai bien compris ça, n'en déplaise à Le Corbusier, Mallet-Stevens, ou Mies Van Der Rohe et on ne pouvait pas interdire le noir ça aurait été taxe de racisme.

« ...les enduits doivent être de teintes gris beige, ocre beige, etc... » Bof, comme le beigeasse ne m'emballe pas, je crois que je vais prendre « etc » comme teinte ? Mais je crains que ça ne fasse pas marrer l'instructeur... « ...à l'exclusion de toute teinte vive. » En fait il ne me reste pas grand chose comme choix. Sur tout qu'il est ensuite précisé que :

« la couleur des matériaux de constructions bruts ou enduits devront dans tous les cas se rapprocher des couleurs des constructions anciennes du village dans lequel se localisent les nouveaux bâtiments »
???????????

Là ça se complique bigrement, car d'un côté du projet, il y a une maison blanche et de l'autre, un bâtiment ancien avec un enduit rouge briqué très vif ! Si quelqu'un a une idée de teinte qui m'éviterait un refus de PC, je suis preneur.

■ Casimir,
Architecte SGGD (Sans Garantie Du Gouvernement)



agenda de l'Ordre

4 janvier 2011 : déjeuner avec Monsieur BONNEAU, Président du Conseil Régional et Monsieur VALLIES, Président de la Commission d'Appel d'Offres au Conseil Régional + visite des nouveaux locaux du CROA (F. SKARBEBK - P. PICHON)

9 Mars : Réunion sur thématique 3 - formation Initiale au CNOA - Frédéric SKARBEBK

14 mars : RDV mairie d'Orléans (au sujet de la Rampe) - Frédéric SKARBEBK

18 Mars : Commission finance au CNOA Sylvie PIRES

24 Mars : Réunion sur thématique 3 Formation au CNOA - Frédéric SKARBEBK

31 Mars au 1^{er} avril : Formation prise de Parole au CNOA - Frédéric SKARBEBK

7 Avril : Réunion sur thématique 3 - Atelier 5 (Sensibilisation scolaire) au CNOA - Mathieu JULIEN

7 avril : Réunion sur thématique 3 Formation au CNOA - Frédéric SKARBEBK

8 Avril : Conférence des régions au CNOA Frédéric SKARBEBK

15 avril : Assemblée Régionale du CROA à Blois

20-21-22 Avril : Formation handicap dispensée par ARVHA

27 avril : Thématique 1 Architecture et territoire au CNOA Eric LECONTE

28 avril : Réunion sur thématique 3 Formation au CNOA - Frédéric SKARBEBK

29 Avril : Comité de Pilotage Juriet au CNOA Pascal URTIAGA

14 Mai : Congrès « assemblée des maîtres » à SELLES-SUR-CHER(41) (FREDERIC SKARBEBK, ARTURO VILLAAMIL et GHINA HACHEM EL RAWASI)

16 Mai : RDV avec M. VALLIES (président de la commission d'appel d'offre au conseil régional) pour discuter des formations.

20 Mai : RDV avec Mme TREBAOL (directrice de l'agence d'urbanisme et de l'agglomération orléanaise) pour discuter des actions à organiser.

26 Mai : Thématique 2 Architecture au quotidien et métier de l'architecte au CNOA Jean-Pierre PRIN

27 Mai : Réunion avec le Conseil Régional et les membres du conseil de l'ordre pour la présentation du contrat de construction durable.

formations

• BBC + RT 2012 : Deux sessions prévues au choix (2 jours + 1 jours en septembre ou 2 jours + 1 jours en décembre)

• Code des Marchés Publics : 1 journée, dispensée par Monsieur CABANIEU, le 26 septembre

• Expertise : Dispensée par Patrice ROBERTI, le 30 septembre

• Gestionnaire : le 7 octobre

ASSEMBLÉE RÉGIONALE À BLOIS

• **Matin** :
Assemblée à la bibliothèque Abbé Grégoire en présence de Mr Frédéric AUBANTON (DRAC) et Mr Cloud de GRANPRÉ (Président du Réseau des MA et conseiller national de l'Ordre)

• **Midi** :
Déjeuner dans les locaux de l'école du Paysage

• **Après midi** :
Présentation des projets :

- Gare
- Passerelle
- Îlot Duclout

Nous remercions la soixantaine d'architectes présents lors de cette journée du 15 avril 2011.



Actualités départementales

CHER

Délégué :
S. GAUCHERY

Le secteur du Palais Jacques Coeur s'embellit.

Les espaces publics aux alentours du Palais Jacques Coeur ont été complètement réaménagés et assurés ainsi, avec un pavage ancien sur toute la voirie, la mise en valeur du patrimoine. Les travaux se sont terminés courant avril 2011, permettant ainsi de célébrer les Nuits Lumière qui débutent le 5 mai.

Une tour escamotable a été mise en place et assurera la projection d'images sur le monument. Après chaque soirée, la tour s'abaisse et se transforme en banc pour les promeneurs de la journée.

L'espace, ainsi embelli, devient la première « zone de rencontre » de la ville. Elle donne la priorité aux piétons et aux cyclistes, et répond aux normes PMR.

LOIRET

Délégué :
P. DEBAQUE

Orléans, un concours pour le Martroi

Orléans veut restructurer et surtout embellir la place du Martroi, cœur historique de la ville et carrefour stratégique pour le tramway. Un concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse est donc lancé pour réaménager les 19 820m² de cette place et surtout pour la végétaliser. Une enveloppe de 9 millions d'euros TTC est ouverte pour ce projet qui veut également mettre en lumière et développer les activités touristiques et hôtelières.

EURE-ET-LOIR

Délégué :
F. SEMICHON

L'architecte de la cité judiciaire est décédé



L'Architecte Christian HAUVETTE est décédé d'une crise cardiaque à l'âge de 66 ans. Il a été lauréat du concours de la cité judiciaire de Chartres, associé aux architectes chartrains Guillaume TROUVÉ & Frédéric TCHEPELEV de l'agence ARCHITECTURE & PATRIMOINE. Ce projet réinvestissait l'ancien Lycée MARCEAU empreint d'une remarquable architecture du 19^e siècle.

Christian HAUVETTE avait créé sa première agence en 1974. Parmi ses réalisations les plus connues, citons

l'École Nationale Supérieure d'ingénieurs du MANS, le Rectorat de la MARTINIQUE, le Lycée Technologique à CLERMONT-FERRAND. Il avait été récompensé en 1991 par le Grand Prix National d'Architecture. Selon le ministre de la culture Frédéric MITTERRAND, cet homme discret était « l'un des architectes les plus talentueux de sa génération ». Frédéric CORDIER.

INDRE-ET-LOIRE

Délégué :
M. JULIEN

Le tram franchira le Cher grâce à un pont « vert ».

La ligne de tram reliant Tours-Nord à Joué-les-tours verra le jour durant l'été 2013 grâce aux travaux du pont sur le Cher, dorénavant lancés. Le chantier de 7,1 Millions d'euros HT valeur 2007, est mis en œuvre par Ingéop-Strates (pour la conception) et par Eurovia Béton (pour la réalisation). Une équipe de designers et créateurs (dont Daniel Buren) ont travaillé sur la finesse et le profil de ce pont, qui compte 225m de longueur et 13m de largeur. Il sera achevé en avril 2012 et devra son appellation de « pont vert » au fait qu'il sera dédié au passage du tram, des bus, aux piétons et aux cyclistes, sans aucune automobile.

Il possèdera, entre autres, un tablier de hauteur variable aminci aux niveaux des rives. La corniche sera en aluminium thermolaqué gris avec un tablier bleu nuit et des gardes corps gris en inox. Un trait de lumière sera visible la nuit, ainsi que les corniches, qui seront mises en lumière avec une animation lumineuse au passage du tram. De quoi offrir un beau spectacle et une dimension moderne au « pont vert ».

LOIR-ET-CHER

Délégué :
H. ELRAWAS

Congrès des maires: réformes à marche forcée

Le 52^e congrès des maires du Loir-et-Cher s'est tenu à Selles-sur-Cher cette semaine. Les communes et les communautés de communes ont jusqu'au 31 juillet pour donner leur avis sur le projet de futur schéma départemental de coopération intercommunale. Le développement économique, le tourisme et l'aménagement du territoire sont les compétences obligatoires nécessaires selon Philippe Sartori, maire de Noyers-sur-Cher, président de l'Association des maires et conseiller général. Il insiste sur ces compétences en

• personnel :

Disposer d'un contrat signé confère une sécurité juridique à la prestation. En ayant un contrat signé, l'architecte se donne les moyens d'être justement et intégralement rémunéré.

A contrario, l'absence de contrat crée de véritables difficultés pour le recouvrement des honoraires et est une source de conflits ou de malentendus avec la maîtrise d'ouvrage.

Rappels :

En commandes publiques, il est interdit de produire une prestation sans contrat. Suivant une jurisprudence constante et abondante, aucune rémunération n'est due en l'absence de contrat.

En marchés privés, le contrat est également obligatoire. La jurisprudence valide des « commencements de preuve » par écrit en cas d'absence de contrat mais rien ne vaut un contrat rédigé et détaillant votre mission pour éviter des années de procédure : utiliser les modèles de contrat de l'ordre téléchargeables sur www.architectes.org.

Dans notre région, le CROA Centre a été saisi, en 2010, de 35 dossiers (dont la plupart porte sur des difficultés de recouvrement d'honoraires) et a décidé que la « commission litige » n'interviendrait pas lors d'un différent portant sur l'absence de contrat de maîtrise d'œuvre.



affirmant « si nous arrivons à remplir notre rôle dans ces domaines-là, le reste en découlera ». Maurice Leroy, ministre de la ville et président du conseil général, insiste lui sur l'importance de la taille de la restructuration des territoires. Il prend l'exemple des villes d'Orléans et Tours qui « auront bientôt autant d'habitants que le Loir-et-Cher ».

Pas de doute que la réforme des territoires va bouleverser le paysage de la France aux 36000 communes, comme l'arrivée de l'intercommunalité l'avait fait en 1992.

INDRE

Délégué :
P. URTAGIA

HEI Campus de Châteauroux

La CCI de l'indre s'est lancée dans un projet d'implantation d'école d'ingénieurs à Châteauroux. Ce projet se réalise par la réhabilitation du site BAL SAN, site industriel historique de la ville de Châteauroux. L'endroit est connu pour la riche tradition industrielle autour duquel il s'est construit, dans l'usine d'origine de 60 000m² qui fabriquait du drap cardé pour l'habillement.

Paulette Picard, présidente de la CCI de l'indre, explique « Cinq années ont été nécessaires pour que le projet de Châteauroux reçoive en mars 2011 son habilitation... Le processus peut paraître long, mais c'est un dossier très lourd impliquant 15 Millions d'euros d'investissement... » Elle ajoute que l'école d'ingénieurs proposera une « formation de haut niveau, un domaine nouveau, la mécanique, qui répond aux attentes des entreprises ayant recours aux outils de production alliant mécanique, automatique, électronique et informatique... La CCI perpétue ainsi la tradition industrielle du site en l'ouvrant sur l'avenir ».

La pose de la première pierre est prévue cette année et une première rentrée sur le campus en septembre 2012. De quoi faire rayonner de nouveau le patrimoine industriel.

Sources : Extrait revue 308 – Laurence Servat, directrice CROA Aquitaine
Code des devoirs professionnels consultable sur www.architectes.org

MISE EN GARDE

Le recours à l'architecte est obligatoire pour l'élaboration du projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire et son intervention doit être formalisée par un lien contractuel avec le maître d'ouvrage.

Lorsque l'architecte se voit confier une mission de permis de construire par des contractants généraux, des constructeurs de maisons individuelles ou des entreprises, il perd le lien direct avec le maître d'ouvrage. De fait, il ne bénéficie plus de l'indépendance indispensable pour réaliser le projet architectural. Juridiquement il est considéré comme sous-traitant de son donneur d'ordre et peut en conséquence se voir opposer un refus de garantie. De surcroît, en validant les plans d'un projet exécuté par son donneur d'ordre, en vue d'une demande de permis de construire, sa signature pourrait être assimilée à une signature de complaisance.

actualités juridiques

DE LA NÉCESSITÉ D'UN CONTRAT SIGNÉ...

La passation d'un contrat écrit et signé est un devoir :

• déontologique, conformément à l'article 11 du Code des Devoirs Professionnels des Architectes :

« Tout engagement professionnel de l'architecte doit faire l'objet d'une convention écrite préalable, définissant la nature et l'étendue de ses missions ou de ses interventions ainsi que les modalités de sa rémunération ».

• envers la maîtrise d'ouvrage :

Il est totalement légitime que les clients sachent à quoi ils s'engagent lorsqu'ils travaillent avec un architecte.

PARTICIPATION AUX JURYS DE CONCOURS ET AUX COMMISSIONS DE SÉLECTION CONSTITUÉES COMME UN JURY*

Dépt.	Maîtres d'ouvrage	Opérations	Equipes sélectionnées/lauréates	Jurés
45	Conseil Régional	Restructuration du LP Château blanc à Chalette sur Loing	AMELLER & DUBOIS ASSOCIÉS (75) ATELIER GAUCHERY-RADIGUE (118) VACONSIN GAILLEDRAI (45) ATELIER GAUCHERY-RADIGUE (45)	F.CORDIER, F.SKARBEK
45	Communauté Commune	Médiathèque tête de réseau et école de musique à OUZOUER/LOIRE	IVARS ET BALLET (37) ATELIER PENNERON (37) - BASALT ARCHITECTURE (95) - KARINE MILLET (75) IVARS ET BALLET (37)	F.SEMICHON
45	Communauté de commune du canton de la Ferté St Aubin	Construction Piscine	COSTE ARCHITECTURES (78) - D.M.T (75) OCTANT ARCHITECTURE (76) BOURQUEIL ET ROULEAU (37) COSTE ARCHITECTURES (78)	P.ROBERT, A.VILLAMIL, C.BERGER, E.JAVOY
45	LOGEM LOIRET	Construction 27 logements à INGRE	FERRANET (75) - BROSSOREILLE(37) PENNERON (37) FERRANET (75)	M.PELLE
45	Les résidences de l'Orléanais D'OPH D'Orléans	Construction 45 logements à Coligny	HONDELATTE LAPORTE (75) NORDEMANN (75) - SOA ARCHITECTES (75) NORDEMANN (75)	F.BERNARD
45	Agglomération Montargoise et Rives du Loing	Restructuration et extension du musée Girodet à MONTARGIS	DUBOIS ET ASSOCIÉS (75) - PHILIPPE PROST (75) - CLEMENT VERGELY (69) VACONSIN-GAILLEDRAI (45) PHILIPPE PROST (75)	F.SEMICHON
45	EHPAD REVENAZ	Construction unité	AUTRET+KAUZ (45) - BARGE (36) PERROT + ATELLER 1 (118) AUTRET (45) AUTRET (45)	S.PIRES
45	EPAO Chateaufeillant		IVARS (37) - AUTRET (45) - T'HEUDE (45) AUTRET (45)	M.PELLE
28	Communauté de communes de la Beauce vovienne	Construction d'une piscine	CAMELEON+DIAGONAL (92+28) BROISSAND (75) BVL ARCHITECTURE (75) CAMELEON+DIAGONAL (92+28)	J.G.NOUDJIE

Journal édité par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.
44-46 quai St-Laurent
45000 Orléans
Tel. 02 38 54 09 99
Fax 02 38 42 04 23
Réalisation
Force Motrice
Photos Bibliothèque
Blais : J.M Monhiers
J.C Bachelot
ISSN en cours
<http://centrearchitectes.org>

BLOG & BLAGUE

« C'est grand », dit la dame, « Là c'est le séjour ?... »

« Non, à vrai dire, heu... c'est plutôt la cuisine » répond le monsieur de l'agence un peu embarrassé. « Vous comprenez, avec les nouvelles normes handicapés, on est obligé de faire les cuisines un peu plus grandes, d'ailleurs, l'évier est là ». En se retournant, il désigne l'appareil prouvant sa bonne foi, on est bien dans la cuisine.

La dame un peu interloquée, si la cuisine est aussi grande, le séjour doit être immense.

« Le séjour, c'est là » dit le monsieur de l'agence en avançant de trois pas. « L'ensemble constitue l'unité de vie du logement ». Il montre fièrement les 12 m² de l'étroit boyau qui s'étend depuis la porte d'entrée.

« Cuisine ouverte sur le séjour »

« C'est pas trop grand ». A vrai dire la dame ne sait pas comment elle va mettre ses meubles, un canapé, une table basse, deux fauteuils, ça va faire juste... On pourra toujours les mettre dans la cuisine, ou au moins une partie, elle essaye de s'imaginer, elle fait des plans dans sa tête... « et la fenêtre, elle est un peu étroite, non ? » risque-t-elle timidement.

« C'est un bâtiment BBC, on est conforme aux dernières normes en vigueur en matière de consommation d'énergie, on ne peut pas faire des fenêtres trop grandes à cause des déperditions » s'excuse le monsieur.

« Pas trop grandes d'accord, mais elle fait combien ? » Heureusement elle a son mètre ruban porte-clefs dans son sac à mains et s'approche pour mesurer le carreau. « 60 cm, c'est pas beaucoup pour une seule pièce... »

« Oui mais, c'est toute hauteur, c'est une porte fenêtre... Enfin, heu... ça ne s'ouvre pas, ça évite de faire un balcon, parce que les balcons c'est un peu compliqué avec les normes handicapés, et puis si ça s'ouvre, les gens, ils les ouvrent à tort et à travers et on est pas sûr du bilan de consommation... » Explique le monsieur de l'agence, « vous avez une imposte automatique qui s'ouvre une demi-heure par jour pour la ventilation et le renouvellement d'air du logement »

« On continue la visite ? »

La dame pousse une porte « c'est une chambre d'enfant ? »

« Non ce sont les W.C. et la salle de bains, c'est la même chose, c'est les normes handicapés, il faut qu'ils soient accessibles. Les chambres sont là, trois belles chambres... » Le monsieur, à son tour, pousse une porte et allume la lumière. L'ampoule basse consommation fait doucement sortir la pièce de la pénombre.

« Mais il n'y a pas de fenêtre ? » s'étonne la dame ?

« Ça ne sert à rien les fenêtres Madame, une chambre c'est fait pour dormir, si on veut atteindre les performances énergétiques il faut les supprimer, de toutes façons il y a une VMC double flux hydro-réglable pour la ventilation madame, vous ne risquez pas d'étouffer » dit-il d'un air narquois.

Décidément elle commence à l'agacer... On fait des bâtiments performants et BBC, isolation par l'extérieur, chaudière à condensation production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires, normes parasismiques et handicapés, et voilà comment on est remercié. Elle a vraiment rien compris au grenelle cette conne ! Il faudrait des fenêtres partout et qui s'ouvrent, et vas-y que je te gaspille les calories, bonjour le bilan carbone... Décidément elle l'agace vraiment, avec son petit mètre à gratter partout...

« Alors ? Vous le prenez ? Parce que j'ai d'autres gens intéressés »

Non mais...

TABLEAU DE L'ORDRE

Inscriptions Architectes :

Marie HUBERT Libéral - ORLEANS (45)	Marie CHIANG fonctionnaire - ANET (28)
Fanny HURON Libéral - COLTAINVILLE (28)	Inscriptions Sociétés d'Architecture :
Jérôme LABESSE Libéral - CHATEAURoux (36)	JYB ARCHITECTURE - TOURS (37)
Fabienne DELTOUR Salarié - ORLEANS (45)	SARL Architecture Contemporaine de France - TOURS (37)
Cyril PERRIN Salarié - ORLEANS (45)	Société Financière CABPL SAS d'Architecture - TOURS (37)
Catherine TREBAOL Salarié - ORLEANS (45)	3A STUDIO - TOURS (37)
Antoine VACONSIN Associé - ORLEANS (45)	Radiation administratives :
Milène CATALA-FARR Associé - TOURS (37)	NASR François - TOURS (37) Cessation d'activité
Nicolas SALAUN associé - BOUGY LEZ NEUVILLE (45)	TANGUY-BERTHOLIN - PARIS (75)
	BETHOLIN Jacques - BLOIS (41)
	BEHA Pierre - JOUE LES TOURS (37)
	BRACHET Audrey - REZE (44) Cessation d'activité
	PEREIRA Lucien - BLOIS (41) Cessation d'activité + Honoraire
	EL JAOUHARI Abdelkac LA RICHE (37) - Cessation d'activité
	PLATEFORME - TOURS (37) Dissolution

PARTENAIRES :



Rejoignez la communauté des professionnels de l'architecture

www.matcom.com



Plateforme réservée aux adhérents MAF et EUROMAF
9, rue de l'Amiral Hamelin 75795 Paris Cedex 16
Tel. +33 (0)1 53 70 30 00 - Fax. 33 (0)1 53 70 32 10 - ml@mafi.fr - www.maf.com

- 1 **Élargir votre réseau professionnel**
- 2 **Réagissez aux appels d'experts**
- 3 **Echangez des sujets d'actualités professionnels**
- 4 **Posez vos questions et apportez vos témoignages**
- 5 **Participez à des conférences**
- 6 **Consultez le contenu documentaire**



Maison de l'architecture



Voyage d'étude à Berlin

Une visite panoramique de 200 ans d'histoire d'architecture



Elke Mittmann / directrice de la MA Centre

Entre le 30 mai et le 3 juin la Maison de l'Architecture du Centre a effectué un voyage d'études dans la capitale allemande. C'était un programme dense que les 26 participants ont pu suivre pendant 5 jours. Le voyage était articulé autour de cinq thématiques permettant de comprendre le développement architectural et urbain depuis les interventions de l'architecte néo-classique Karl Friedrich Schinkel jusqu'aux réalisations les plus récentes de David Chipperfield.

La première journée a été consacrée à la découverte du Berlin contemporain visant à comprendre le dense maillage urbain. L'architecture de la « République de Berlin » se traduit par une architecture transparente comme le montre avant tout la coupole du Bundestag réalisé par Sir Norman Foster en 1995 se trouvant en même temps en continuité avec les réalisations

de Bonn et ce afin de mettre davantage en avant l'esprit démocratique de la république fédérale. L'architecture s'affirme par ailleurs par une nouvelle monumentalité qui s'oriente à l'échelle de la ville de Berlin actuelle à travers les quartiers du gouvernement de l'agence berlinoise Schultes et Franke et qui s'inspire d'ailleurs des grands pionniers dans la matière comme l'architecte américain Louis Kahn. La dimension politique se traduit également par une nouvelle approche concernant le travail sur la mémoire quant aux victimes du régime national-socialiste se manifestant par le Mémorial de l'holocauste de Peter Eisenman et par le site « Topographie de la Terreur » commémorant les victimes de la Gestapo.

Pour vraiment comprendre le « fonctionnement » architectural et urbain du Berlin contemporain, il faut se mettre à la découverte des différentes strates historiques. Le voyage a donc permis de donner un aperçu sur le développement du 19ème siècle en passant du « plan idéal » du Schinkel aux réalisations de la République de Weimar en visitant l'architecture industrielle de cette époque, l'Archive du Bauhaus de Walter Gropius ainsi qu'un lotissement de l'architecte Bruno Taut de 1926, classé par l'UNESCO depuis peu. Une prochaine étape visait à donner une compréhension de l'architecture totalitaire à travers l'immense aéroport de Tempelhof de 1938 dont le bâtiment central s'étale sur plus d'un kilomètre de longueur et le stade olympique de 1936, pour passer ensuite aux deux politiques de reconstruction à l'Est et à l'Ouest après 1945. Avec la « Stalinallee », comme copie de l'architecture stalinienne de la Russie soviétique et avec l'Exposition internationale de la construction s'inspirant de la Charte d'Athènes et la Philharmonie d'Hans Scharoun sur le « Kulturforum » la Guerre froide avait atteint pendant les années 1950 la dimension architecturale. C'est sous la notion de la « reconstruction critique » - la version berlinoise de l'architecture postmoderne - que l'on peut comprendre le développement dans Berlin Ouest depuis les années 1980 avec les réalisations d'Aldo Rossi, de Rob et Léon Krier ou encore de John Hejduk qui s'étale jusqu'à la construction de la Place de Potsdam (Renzo Piano, Rafael Moneo, Hans Kollhoff).

Aujourd'hui la séparation de la ville intervenue de façon radicale le 13 août 1961 avec la construction du mur de Berlin devient de moins en moins perceptible - l'architecture contemporaine avec la nouvelle bibliothèque universitaire de l'architecte suisse Max Dudler ou la Fondation Heinrich Böll de e2a permettant de plus en plus d'effacer les traces de presque 40 ans de séparation et de créer finalement l'image d'un Berlin unifié après plus de 20 ans de réunification.

Formation "Accessibilité"

Dispensé par ARVHA
les 20, 21 et 22 avril avec 23 participants



Programmation

- Exposition en collaboration avec le FRAC Centre dans le cadre des Journées du Patrimoine. "Projet architectural du FRAC Centre Orléans livraison 2012. Architecte Jakob + MacFarlane"
16/09 - 18/09 (vernissage le 16/09 à 18h00) dans les locaux de la MA à Orléans, 44 - 46 Quai Saint Laurent
- ARCHI-DATING dans le cadre des Journées du Patrimoine en collaboration avec La Girafe et le Pôle des arts urbains
17/09, place de Beaune Semblançay à Tours
- Conférence de Rudy Ricciotti
26/10 à 18h00 dans la Médiathèque d'Orléans, 1 Place Gambetta (entrée rue de Chanzy)
- Exposition "Intensités - faire grandir la ville à l'intérieure" en collaboration avec la ville de Tours, La Girafe et l'Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise
15/11 - 15/12 dans l'Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise,
3 rue de la Cholérie.
- Preview pour les membres du CROA de l'exposition Gramazio & Kohler
30/11 au FRAC Centre, 12 rue de la Tour Neuve à Orléans



bulletin d'adhésion

Année 2011
à la Maison de l'Architecture du Centre
(Association loi 1901 - n° 0454015860)

Nom :

Qualité :

Adresse :

Mail :

Souhaite adhérer à la Maison de l'Architecture du Centre et joins mon règlement

15 € (étudiants)

35 € (membres individuels actifs, architectes bienfaiteurs)

500 € (collectivités, maîtres d'ouvrage publics et privés)

(chèque libellé à l'ordre de la Maison de l'Architecture du Centre)

à adresser à la Maison de l'Architecture du Centre

44-46 Quai Saint Laurent à 45000 ORLEANS

<http://www.facebook.com/pages/Maison-de-l-Architecture-Centre/>

<http://www.ma-lereseau.org/centre/>

Votre adhésion est fondamentale.

Archilecture Bibliothèque

Abbé Grégoire à Blois



HISTORIQUE :

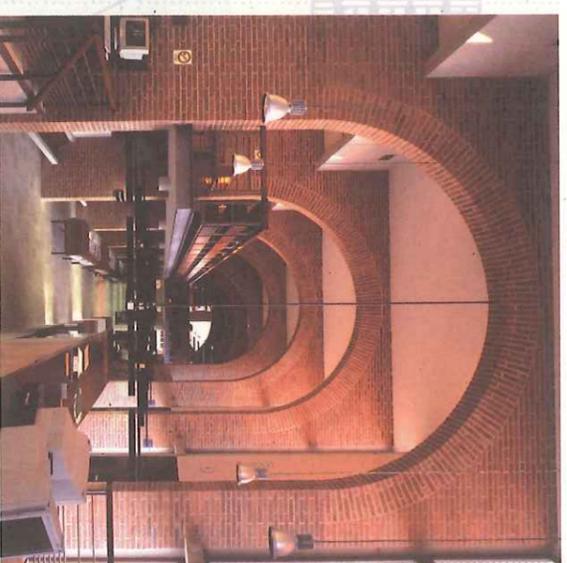
La bibliothèque Abbé-Grégoire a été inaugurée le 21 septembre 1997.

Née en 1793 et ouverte au public en 1799, sous l'impulsion de l'**Abbé-Grégoire**, humaniste, protecteur du patrimoine et des bibliothèques, la bibliothèque municipale se trouvait à l'évêché, puis dans l'ancien Hôtel de ville.

Elle s'installe en 1888 au Château de Blois, dans l'aile dite de Gaston d'Orléans, à l'emplacement de sa royale ancêtre. Ses locaux se révélant inadaptés à une bibliothèque de la fin du XX^e siècle, une décision de construction est prise en 1986. Le projet initial, remanié en 1989, prévoit la création d'un établissement qui réunit, dans un même lieu, bibliothèque de lecture publique et universitaire. Le déménagement des collections, en 1996, marque une étape dans ce projet de construction d'une véritable médiathèque de lecture publique.

Les deux architectes du projet, **Jean Harari et Jean Poisson**, étaient à l'époque employés municipaux et membres de l'Atelier Public de Blois, qui assurait la maîtrise d'œuvre.

Les aménagements intérieurs ont été conçus par François Cohen et Anne Poullard, architectes.



REPÈRES :

Lieu : Blois, Loir-et-Cher

Maîtrise d'ouvrage : Etat/Ville de Blois

Maîtrise d'œuvre : Jean HARARI, architecte ; Jean POISSON ; assistant

Atelier Public, direction de l'architecture et de

l'urbanisme, Ville de Blois,

François COHEN, Anne POUILLARD, architectes,

aménagements intérieurs et mobilier

André MIZRAHI, économiste

Programme : Bibliothèque municipale et universitaire

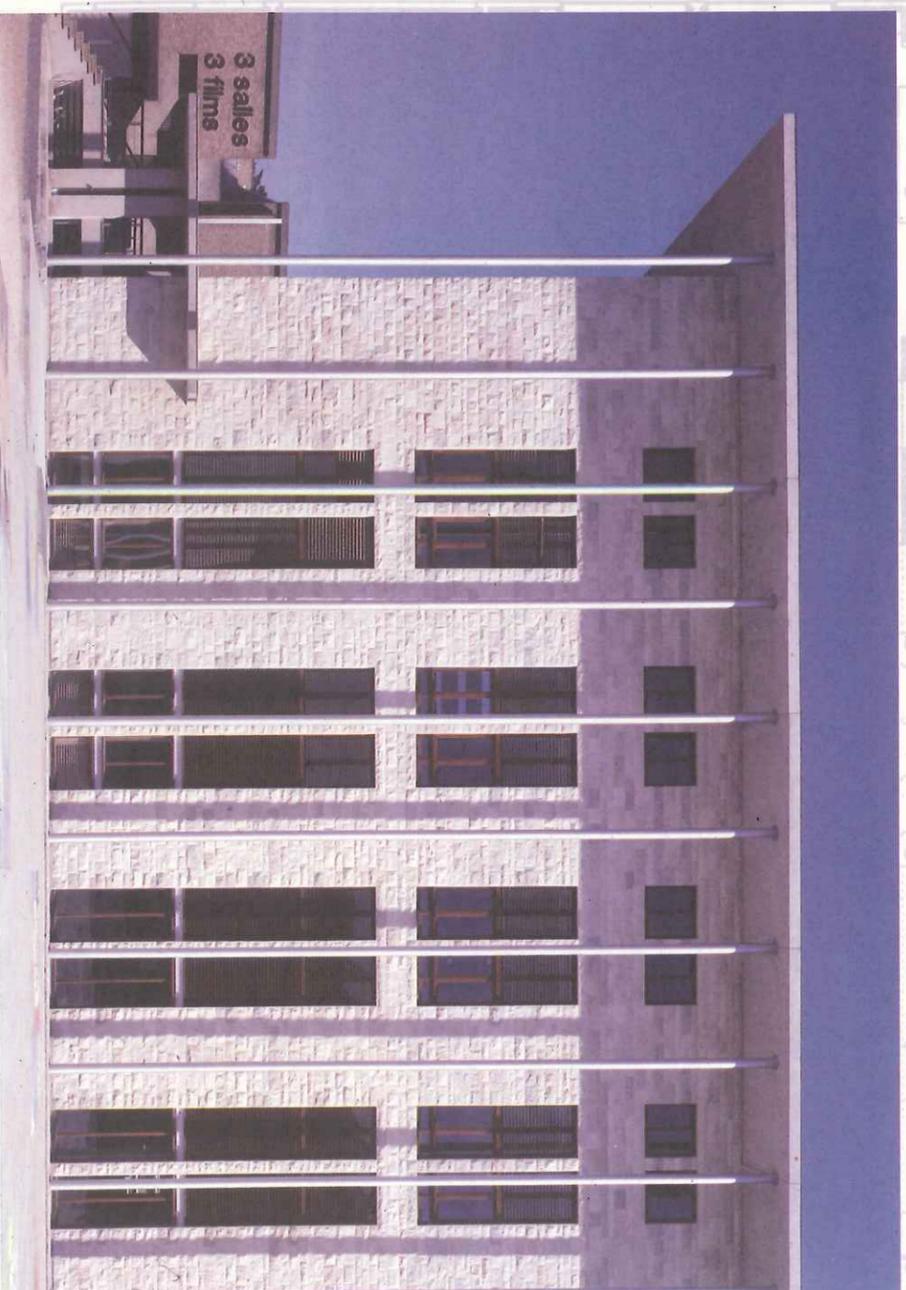
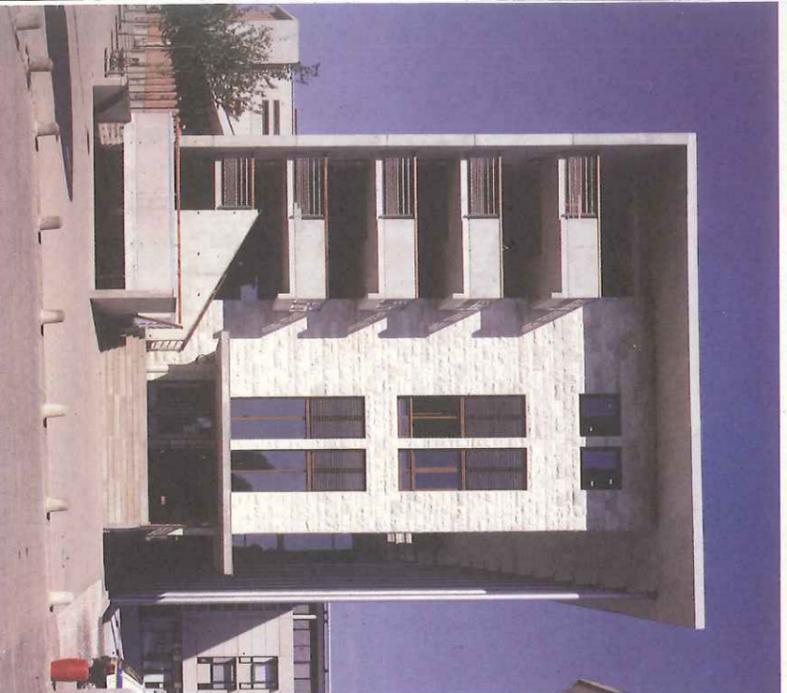
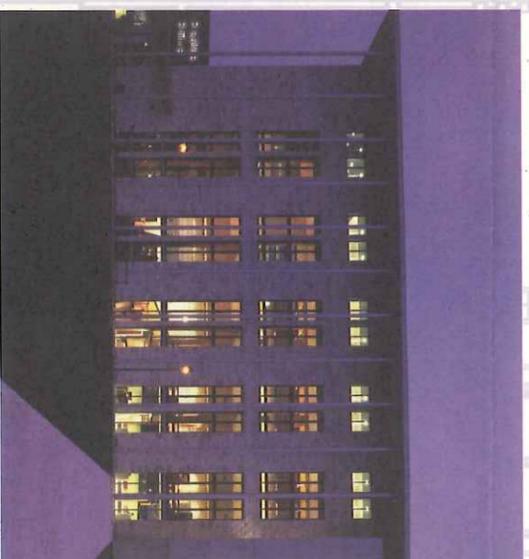
Surface : 9700 m² SHON

Calendrier : projet, 1991-1993 ;

Réalisation, 1994 - 1996,

Ouverture prévue, 1997

Coût : 64 MF y compris mobilier



3 salles
3 films